

Prix de thèse SMAI-MAS

Objectifs

Ce prix récompense des travaux de thèse soutenue en France en probabilité ou statistique. Une attention particulière sera portée aux thèses ayant des liens importants avec d'autres thématiques (science du vivant, science de la matière, science de l'ingénieur, sciences physiques, ...) ou une forte implication dans la diffusion des connaissances vers les entreprises.

Article 1 : principe général

Il est institué un prix de thèse financé et organisé par le groupe thématique SMAI-MAS (groupe thématique Modélisation Aléatoire et Statistiques). Ce prix annuel est destiné à récompenser l'auteur, de nationalité française ou étrangère, d'une thèse de doctorat soutenue en France sur des thèmes de modélisation aléatoire ou statistiques. Sans être restrictif, le comité de sélection sera particulièrement sensible aux thèses ayant des liens importants avec d'autres thématiques (sciences du vivant, sciences de la matière, sciences de l'ingénieur, sciences physiques, ...) ou une forte implication dans la diffusion des connaissances hors du monde académique.

Article 2 : modalités d'attribution

Chaque année, le comité de liaison de MAS fixe en début d'année universitaire les dates de clôture des candidatures (courant janvier) et la date de publication du nom du lauréat (courant mars). Il nomme un comité de sélection de six experts (dont 3 probabilistes et 3 statisticiens) chargé de sélectionner le lauréat. Le responsable du groupe MAS est membre de droit de ce comité de sélection. Les délibérations du comité ne sont pas publiques. Le comité de sélection peut, à la vue des dossiers scientifiques, et de manière non systématique, attribuer deux prix de thèse J. Neveu pour la même année.

Article 3 : personnes éligibles

Les docteurs ayant soutenu l'année précédant la date de clôture des candidatures peuvent postuler directement ou bien être présentés par une personnalité extérieure. La date limite de réception des candidatures est fixée chaque année par le comité de liaison.

Article 4 : composition du dossier

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comprendre : le manuscrit de la thèse, un résumé de la thèse en anglais, les rapports de pré-soutenance de la thèse, un CV du jeune docteur avec une liste de publications.

Les documents doivent être au format PDF. Ils doivent être envoyés par courrier électronique avant la date de clôture à l'un des membres du comité de liaison du groupe MAS et au responsable du groupe MAS.

Article 5 : remise du prix

Le prix attribué au lauréat est de 1000 Euros. La remise du prix a lieu lors des journées MAS qui suivent l'attribution du prix.

Article 6 : promotion

Le lauréat s'engage à : exposer aux journées MAS lors de la remise du prix, et à fournir un court article résumant les travaux primés destiné à la revue Matapli de la SMAI.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'un des membres du comité de liaison du groupe MAS.